



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pôle autorité
environnemental, en appui de
la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-
France

Affaire suivie par :
Yvette Bucusi
Tél : 03 22 82 90 53

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Chef de l'Unité
départementale de l'Artois
Centre Jean Monnet
Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Vincent.Taquin@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 20 avril 2022

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative au projet du parc éolien de Croisilles sur la commune de
Croisilles (Pas-de-Calais)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6057

Monsieur,

Vous avez saisi le 10 février 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois
suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet.
Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-
France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France